



## Relevé de décision

### Réunion de concertation sur l'aménagement du jardin de ta sœur

Mercredi 21 octobre 2021, sur place



Etaients présents :

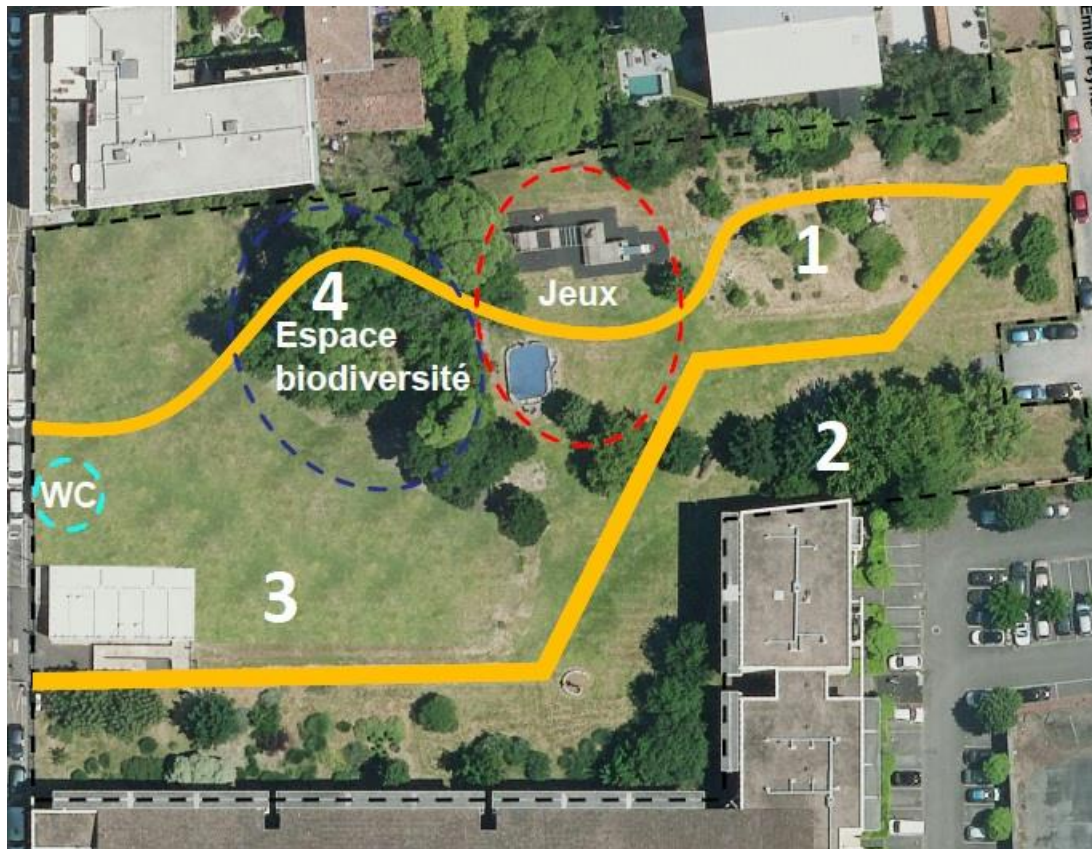
- 60 habitants
- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés
- Fanny Gabriel, Secrétaire générale de la mairie de quartier
- Pierre Vaxelaire, Mathieu Ahyerre, Direction des espaces verts
- Bruno Bertrand, Direction du développement social et urbain
- Claire Rageot, Guillaume Lomp, EXIT Paysagistes
- Alexandra Mazeau, Isabelle Burssens, Mission Démocratie Permanente

## INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin accueille les participants qu'il est ravi de retrouver en présentiel. Après le travail de concertation mené en 2019 et 2020, cette nouvelle réunion doit permettre d'affiner le projet en localisant les différents équipements et usages dans le jardin. Afin de faciliter les échanges, il invite les participants à se diviser en deux groupes.

## TRAVAIL EN GROUPE

Les deux groupes d'habitants travaillent avec Mathieu Ahyerre et Pierre Vaxelaire (Direction des espaces verts) sur quatre questions principales à partir d'une photo aérienne du jardin :



- Le positionnement des jardins partagés

Le groupe n°1 considère que l'emplacement actuel des jardins partagés (emplacement 1) doit être maintenu. Dans l'idéal cet espace devrait être agrandi, clôturé et muni d'un point d'eau. Le groupe n°2 valide également l'emplacement actuel des jardins partagés et souligne qu'il est important de repenser l'aménagement de cet espace afin que les chiens ne puissent pas venir y « gratter »

- Le positionnement de l'allée des chiens, son revêtement, sa surface

Le groupe n°1 retient l'emplacement 2 comme étant le plus propice pour aménager un espace dédié aux chiens. Les habitants de ce groupe font remarquer que cet espace ne doit pas forcément être « une allée », qu'il est important qu'il soit pourvu de bancs, qu'il soit ombragé et pourvu d'un point d'eau dédié. Ils insistent également sur la nécessité d'adapter le revêtement de cet espace aux chiens afin qu'ils ne se blessent pas.

Le groupe n°2 rappelle que cet espace doit se trouver le plus loin possible des jeux. Idéalement l'espace dédié aux chiens devrait être ouvert sur la rue pour permettre un accès 24/24h. Les

participants insistent également sur le fait qu'il est important pour eux de prioriser l'utilisation de l'espace du jardin par les humains et non par les chiens.

- Le positionnement des toilettes publiques

Seul le groupe 1 s'exprime sur cette question. Lors d'un vote à mains levées, les habitants s'accordent majoritairement sur la nécessité de positionner les WC et leur entrée à l'intérieur du jardin.

Certains évoquent néanmoins l'idée de les positionner du côté de la rue Emilie Peynaud

- Le choix des compléments de jeux pour les tout-petits et leur positionnement

Les deux groupes s'accordent sur la nécessité de mettre aux normes l'aire de jeux existante et d'y améliorer la sécurité des enfants. L'aménagement d'une aire de jeux dédiée aux petits (1-6 ans) doit se faire à proximité de l'aire déjà existante.

## **ECHANGES AVEC LES HABITANTS**

Au-delà de ces quatre points, les habitants font de nombreuses remarques relatives à l'aménagement du parc :

- Le besoin d'un véritable espace vert dans ce quartier est affirmé ainsi que la demande de limiter le bâti. Il est important que le jardin devienne un « vrai parc » arboré.
- Un espace doit être dédié à l'association Quai aux Livres : certains habitants préféreraient maximiser l'espace vert quand d'autres rappellent leur engagement à avoir un lieu dédié à la lecture et à la culture. Les élus Vincent Maurin et Didier Jeanjean rappellent que la majorité des habitants du quartier souhaitait un lieu pour Quai aux Livres, cette demande n'est donc pas remise en question mais il faut plutôt réfléchir à la mutualisation de l'espace qui aura un objectif d'animation du Jardin.
- Sur l'idée proposée par la Direction des espaces verts que des arbres fruitiers soient plantés, permettant à chacun de consommer gratuitement des « comestibles », les habitants sont d'accord à condition que ces plantations soient gérées par la Ville (et non par les habitants qui gèreront les jardins partagés).
- Un débat sur la conservation ou la suppression de la « piscine » n'a pas été tranché, entre ceux qui trouvent cet espace laid, inutile voire dangereux et ceux qui pourraient imaginer le voir conservé et réhabilité.
- Les habitants demandent que la pergola soit réhabilitée et munie d'un vrai toit étanche.

## **CONCLUSION**

Vincent Maurin remercie les participants à cette réunion de la bienveillance des échanges bien que les points de vue ne soient pas forcément les mêmes. Il note que tous souhaitent que ce jardin puisse accueillir une vraie vie de quartier.